Trente-neuvième Année — N° 63 | UN NUMÉRO : 15 CENTIMES | DIMANCHE 4 MARS 1894.

JOURNAL DE ROUBAIX

TARIF D'ABONNEMENT :

ROUBAIX-TOURCOING. . . . TROIS MOIS. . . 13 fr. 50. . . SIX MOIS. . . 26 fr. . . UN AN. . . 50 fr.
NORD — PAS-DE-CALAIS — SOMME — AISNE . . . . . TROIS MOIS. . . 15 fr.
Les autres Départements et l'Etranger, les frais de poste en sus.
Le prix des Abonnements est payable d'avance. Tout abonnement continue jusqu'à réception d'avis contraire.

BUREAUX & RÉDACTION
Roubaix, rue Neuve, 17. - Tourcoing, rue des Poutrains, 42
Directeur : ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS & ANNONCES :
Les Abonnements et Annonces sont reçus : à ROUBAIX, rue Neuve, 17. — A LILLE, rue du Curé-Saint-Etienne, 9 bis. — à PARIS chez MM. HAVAS, LAFFITE et Cie, place de la Bourse, 8, et rue Notre-Dame-des-Victoires, 28. — à BRUXELLES, à l'OFFICE DE PUBLICITÉ.

ROUBAIX, LE 3 MARS 1894

M. CRISPI DICTATEUR

A la situation effrayante dans laquelle se débat aujourd'hui le peuple italien, M. Crispi n'a su trouver que deux remèdes : l'aggravation des impôts et la dictature. Du premier de ces remèdes, nous avons dit ce que nous pensions, lorsque nous avons analysé les projets financiers de M. Sonnino, c'est du second dont nous allons nous occuper aujourd'hui, maintenant, que nous connaissons d'une façon officielle le texte officiel du projet de loi conférant au gouvernement du roi Humbert les pleids pouvoirs, c'est-à-dire faisant en réalité de M. Crispi, un véritable dictateur.

Cette dictature, le hardi Sicilien ne s'est même pas donné la peine de la dissimuler; aussi le projet en lui-même est-il d'une extrême simplicité. L'article premier confère au roi, sous la responsabilité des ministres, les pleins pouvoirs; l'article second, crée pour assister le roi, une commission de cinq sénateurs, cinq députés et cinq fonctionnaires, nommés par décret royal; enfin, l'article trois décrète qu'au 1er janvier 1895, à la réouverture du Parlement, le gouvernement rendra compte à la représentation nationale de l'œuvre accomplie.

Nous comprenons aisément l'émotion qui s'est emparée de nos voisins à la lecture de ce texte audacieux qui, pendant dix mois, suspend la vie parlementaire dans le pays, et livre la nation tout entière au bon plaisir d'un homme dont l'Italie n'a que trop de raisons de suspecter la politique et les idées gouvernementales.

Car c'est bien à M. Crispi que l'article premier du projet accorde effectivement les pleins pouvoirs et non point au roi, dont la personnalité effacée n'est mise en avant que par pure convenance et pour sauvegarder les prérogatives constitutionnelles. Pendant un an, M. Crispi pourra faire ce qu'il voudra, sans controle d'aucune sorte, il pourra procéder à son gré en toute matière administrative et fiscale, diriger la politique extérieure suivant ses propres sympathies, appliquer ses procédés financiers dans toute leur rigueur, bref, être le maitre absolu de la vie intérieure de l'Italie.

Il est hors de doute en effet que la commission de quinze membres, constituée par l'article 2 du projet, n'aura aucune influence et ne sera là que pour la forme. Nommée par le roi, choisie sans doute parmi les amis du ministre régnant, elle n'aura qu'une autorité illusoire et tiendra à peine lieu de Chambre d'enregistrement. Désireux d'ailleurs de rester dans le vague à cet égard, afin de ne pas s'engager prématurément, M. Crispi n'a rien dit du rôle de cette commission, il a gardé sur ses attributions ultérieures un religieux silence, et cette réserve nous permet de dire que la commission, dans l'esprit des auteurs de la loi, ne doit être qu'une vaine garantie offerte au parlementarisme italien.

Dans ces conditions, nous avions raison de dire que le projet de M. Crispi comporte bien réellement la dictature, puisque le pouvoir législatif n'est plus rien, et que le pouvoir exécutif seul subsiste sur les ruines de la Constitution.

Et cette dictature durera dix mois ! C'est seulement le 1er janvier 1895, à *la réouverture du Parlement*, que le gouvernement devra rendre ses comptes. Pendant cette longue période, les Chambres suspendront leurs séances afin de ne pas gêner, par leur curiosité souvent indiscrète, et leur conscience parfois révoltée, les agissements du premier ministre.

Jamais remède plus terrible et plus audacieux n'a été proposé à un pays. Reste à savoir comment celui-ci l'acceptera, comment le Parlement consentira à signer son abdication volontaire, comment les représentants du peuple accepteront de livrer ceux qu'ils sont chargés de défendre aux mains d'un homme dont le premier soin sera d'augmenter encore les impôts qui pèsent sur le pays.

Car c'est pour continuer la politique néfaste des armements exagérés et des sympathies allemandes que M. Crispi a demandé les pleins pouvoirs. Ah! il n'en aurait pas eu besoin s'il avait eu réellement l'intention d'opérer au point de vue militaire et administratif les réformes que tout le monde réclame. La nation entière eût été avec lui, pour lui, et il n'eût pas eu à fuir le contrôle des mandataires du peuple, comme un brigand qui prépare un mauvais coup.

La dictature est le dernier remède des gouvernements épuisés, soit, c'en est aussi quelquefois la fin.

H. DE L.

LA QUESTION DUPUY

Paris, 2 mars. — Depuis huit jours, l'extrême gauche tient suspendue sur la tête du président de la Chambre la fameuse question des fonds secrets distribués à M. Ducret. Nous avons tenu nos lecteurs au courant des moindres démarches tentées par ce groupe, qui en est encore à ignorer quelle procédure parlementaire il emploiera pour saisir la Chambre. C'est du moins ce que déclarait M. Leydet dans les couloirs. M. Pelletan, de son côté, donnait sa « parole d'honneur » — et je ne la donne pas à la légère, ajoutait-il, — qu'il ne savait pas comment il aborderait le débat.

« — Tout ce que nous pouvons affirmer, disent les députés de l'extrême-gauche, c'est que l'incident viendra demain au commencement de la séance. M. Pelletan a pleins pouvoirs pour amorcer le débat. »

Et ils prennent aussitôt des airs mystérieux passablement ridicules. Ce qui ne l'a pas moins été c'est la démarche que trois d'entre eux viennent de faire auprès de M. Dupuy.

M. Pelletan ne faisait pas cette fois partie du triumvirat. Il avait été remplacé par M. Pajot.

MM. Mathé et Leydet étaient avec lui. Mais ce qu'il y a de plus cocasse, c'est que tous les trois se sont rendus chez M. Dupuy en prenant une voie détournée et en paraissant agir isolement les uns des autres. Soit que la réception que M. Dupuy leur a faite ait été quelque peu fraîche, soit que la porte de la présidence leur ait été consignée, les trois délégués sont revenus presque en se cachant et l'oreille passablement basse.

Si l'incident annoncé pour demain n'est pas plus sérieux que les démarches qui l'ont précédé, il ne courra guère le risque de passionner la Chambre.

Dans tous les cas, M. Dupuy vient de faire appeler M. Etienne, vice-président. Ce dernier devait présider la séance de demain d'après le roulement. Mais il se peut que M. Dupuy, présent, veuille monter au fauteuil, sauf à se faire remplacer par M. Etienne en cours de séance dans le cas où il lui faudrait absolument monter à la tribune.

La situation à Madagascar

Marseille, 2 mars. — On lit dans le *Journal de Madagascar* arrivé ce matin :

« M. Walter, le nouveau consul des Etats-Unis à Tamatave, a été salué à son arrivée par neuf coups de canon et reçu par les officiers et les premiers ministres en grande tenue. »

Le *Madagascar* donne les détails suivants sur la tentative à main armée dont a failli être victime son confrère de l'*Imerina* à Tananarive :

« Dans la nuit du 19 au 20 janvier, à deux heures du matin, la maison de M. Durand, directeur-gérant du *Progrès de l'Imerina* et agent de la maison Robert et Sarraut, a été assaillie par une bande de brigands au nombre de trente ou quarante.

» La maison est située dans le quartier où, depuis plusieurs mois, notre journal signalait des actes de brigandage.

» Réveillé par les aboiements de ses chiens, M. Durand résolut de sortir ; il fit fuir quelques individus. En voulant faire le tour de la maison, il se trouva subitement au milieu de brigands armés de zagaies, de coutelas et de haches.

» Il somma alors les assaillants de se retirer. Voyant qu'ils s'apprêtaient, au contraire, à l'attaquer, et se trouvant en danger de mort, il mit en joue.

» Les brigands qui se trouvaient autour de lui reculèrent; mais derrière lui, notre compatriote entendant un cliquetis d'armes, fit feu.

» La déroute commença : les brigands grimpèrent le long des murs et sur les arbres, M. Durand tira une seconde fois, un des assaillants, frappé à la tête de trois chevrotines, tomba. Les domestiques sortirent à ce moment de la maison et dans l'obscurité, on rechercha la trace des blessés.

» On retrouva au pied d'un arbre le cadavre d'un homme de la bande. Aussitôt, M. Durand fit prévenir la résidence générale. On envoya un détachement au secours de notre compatriote.

» Dès le matin du 20 janvier, les autorités françaises procédèrent à une enquête; on put reconstituer la scène de la lutte. On retrouva la trace de plusieurs blessés, et on constata que les bandits s'étaient retirés par plus de six issues différentes, démolissant les murs, brisant les obstacles.

» Inutile de dire que les postes de police indigènes, placés l'un dans la plaine, l'autre à vingt-cinq pas de la maison assaillie, se sont bien gardés d'intervenir. Les juges malgaches n'ont encore rien fait pour arrêter les coupables.

»Ce nouvel attentat rappelle les attaques dirigées jadis contre la mission catholique, la maison de M. Chaillet, consul, la maison et la personne de Mme Gregory, femme d'un missionnaire anglais, de même que les meurtres du docteur Béziat, de MM. Mullier et Sclangéne.

» Les auteurs de ces différents attentats jouissent d'une impunité absolue. Ne prendra-t-on aucune mesure pour garantir la vie et les biens des Européens ? »

LA SITUATION INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE

DE ROUBAIX-TOURCOING

La vente de tissus se poursuit d'une façon régulière. Les magasins de détail ayant vidé leurs rayons l'été dernier complètent leurs approvisionnements : aussi on presse la livraison des commissions d'été, et tout fait espérer que la saison sera bonne.

Les fabricants de tissus pour robes préparent de fort beaux articles pour l'hiver 1894-1895 : les genres cardés semblent encore devoir être très goûtés.

Malgré la fermeté des cours de Londres, le terme sur laines peignées est plutôt en baisse et les vendeurs reprennent le dessus : il semble y avoir pléthore de ce côté.

En disponible les prix sont faiblement soutenus. Les croisés d'Australie restent assez recherchés : les croisés de Buenos-Ayres sont moins en faveur et il n'y a pas de demandes sérieuses en mérinos. En somme, situation assez terne sur le marché des laines.

SÉNAT

Séance du vendredi 2 mars 1894

Présidence de M. CHALLEMEL-LACOUR, président

La séance est ouverte à deux heures dix.

Les erreurs judiciaires

L'ordre du jour appelle la seconde délibération sur la proposition de loi concernant la réparation des erreurs judiciaires.

M. GODIN demande la suppression de l'article de la loi d'après lequel la personne condamnée injustement ou, en son nom, l'Etat, peuvent avoir recours contre le faux témoin, la partie civile ou le dénonciateur.

M. TRARIEUX, rapporteur, demande au Sénat de repousser l'amendement.

M. GODIN insiste sur le manque de précision du texte proposé par la Commission, et maintient sa demande de suppression du paragraphe.

M. DRUMEL appuie la demande de M. Godin.

Un amendement de M. Trarieux est repoussé.

Les articles 445 et 447 sont adoptés.

L'ensemble du projet de loi est adopté.

La Cour des Comptes

L'ordre du jour appelle la discussion du projet de loi relatif au transfert de la Cour des comptes au pavillon de Marsan.

Les conclusions de la commission sont adoptées.

Les voyageurs de commerce

L'ordre du jour appelle la seconde délibération sur la proposition de loi ayant pour objet d'étendre, aux voyageurs à la commission, le bénéfice de l'article 549, en cas de faillite du patron.

La proposition est adoptée.

La séance est levée à 3 heures 10.

L'effet du nouveau régime économique

SUR L'INDUSTRIE LAINIÈRE DE FOURMIES

Voici un passage d'une lettre adressée par la Chambre de commerce de Fourmies à M. Méline, démontrant combien l'industrie lainière a souffert de l'application du nouveau régime économique :

« Depuis 1890, c'est-à-dire en 1890, 1891, 1892, trois filatures de laine peignée faisant ensemble 33.640 broches, et un tissage de 160 métiers mécaniques, ont été créés par suite de circonstances particulières et personnelles étrangères au nouveau régime : par contre, depuis 1892, les filatures ont totalement ou partiellement fermé des ateliers comprenant ensemble le chiffre énorme de 115.000 broches. La situation qui laissait déjà à désirer s'est donc beaucoup aggravée.

» Les industriels de la laine peignée, qui font le peignage, la filature et le tissage sont unanimes à attribuer, pour une grande part, à notre régime économique et à celui de la plupart des Etats, susceptibles d'importation, la situation extrêmement précaire dans laquelle se trouve actuellement leur importante industrie.

» Celle-ci ressent incontestablement l'effet des tarifs élevés qui grèvent actuellement ses produits en Italie, en Espagne, en Suisse, et surtout aux Etats-Unis, en vertu du bill Mac-Kinley »

LES ANARCHISTES

Paris, 2 mars. — La préfecture de police redoutait, paraît-il, un « coup » des anarchistes à l'occasion du jeudi de la mi-carême; mais les compagnons ont eu le bon goût de se tenir cois et de laisser la population parisienne aux plaisirs du carnaval. Du reste, de nombreuses arrestations que l'on vient d'opérer ont dû avoir leur contre-coup sur les menées des anarchistes et refroidir singulièrement leur ardeur antisociale.

Les arrestations et perquisitions

Une entrevue a eu lieu hier soir entre M. Pulbaraud, délégué du ministère de l'intérieur à la préfecture de police, M. Roullier, procureur de la République, et M. Meyer, juge d'instruction.

Il s'agissait d'une entente au sujet des arrestations de certains anarchistes connus comme militants et qui ont déguerpi vers la province et l'étranger depuis que les opérations générales sont commencées.

M. Meyer a signé, à la suite de cette séance, un certain nombre de commissions rogatoires, qui ont été envoyées à différents parquets des départements, à l'effet de rechercher et de mettre à la disposition de celui de la Seine les anarchistes actuellement en fuite et qui habitent ordinairement Paris et la banlieue.

En attendant, on a continué à Paris les perquisitions et arrestations commencées les jours précédents.

Une trentaine de perquisitions ont eu lieu; elles ont amené les arrestations de deux anarchistes militants. Les autres étaient en fuite. Tous ces individus ont été écroués au Dépôt dans la matinée, à la disposition du parquet.

L'explosion de la rue des Bons-Enfants

L'instruction ouverte contre l'anarchiste Emile Henry à propos de l'explosion de la rue des Bons-Enfants, paraît à peu près terminée, et M. Espinas voudrait la clore demain samedi. Il n'attend pour cela que le rapport du chef du laboratoire, qui a reconstitué la bombe à l'engin.

D'après les déclarations d'Emile Henry, le plan que l'anarchiste avait sommairement tracé de l'immeuble de l'avenue de l'Opéra pour indiquer au juge l'endroit précis où il avait déposé son engin, a été repris par M. Descaves, architecte expert au tribunal civil, qui a remis ce matin son travail au magistrat.

Toutes les indications fournies par Emile Henry ont été reconnues, paraît-il, comme absolument exactes.

M. Espinas a fait subir cet après-midi un dernier interrogatoire à l'anarchiste Emile Henry et a tenté d'obtenir de lui les noms de ses complices.

Des révélations nouvelles pourraient seules retarder la clôture de l'instruction. Si aucun incident ne se produit, les deux affaires, celle du *Café Terminus* et celle de la rue des Bons-Enfants pourront être portées devant les assises dans la seconde quinzaine de mars.

L'anarchiste Gallo

Londres, 2 mars. — Gallo est passé hier à Bow-Street devant le tribunal de sir John Bridge.

Son extradition est réclamée par le gouvernement français, non pas à cause de sa qualité d'anarchiste, mais bien pour vol avec effraction et pour avoir occasionné des blessures volontaires.

Son avocat n'ayant pas eu le temps de prendre connaissance du dossier, il a demandé la remise à huitaine, qui a été aussitôt accordée.

Propriétaires dynamitards aux Etats-Unis

On lit dans le *Courrier des Etats-Unis* :

« La dynamite, l'arme préférée des anarchistes et des détrousseurs de trains, employée par de bons propriétaires ruraux, cela semble le monde renversé. C'est pourtant ce qui se passe en Florida, dans les environs de Titusville. On est en train de construire un chemin de fer allant de cette ville à Lake-Worth et qui traversera quelques-unes des plus jolies propriétés bordant l'Indian-River.

» Le tracé de la ligne a soulevé de nombreuses protestations de la part des propriétaires qui ne trouvaient pas suffisantes les indemnités offertes par la Compagnie. Mais comme celle-ci avait l'intention de continuer les travaux sans s'arrêter à ces réclamations, les propriétaires intéressés, au nombre d'une trentaine, se sont syndiqués et ont placé, tout le long du tracé de la ligne, des bombes de dynamite enterrées de telle façon que le moindre coup de pioche doit les faire éclater. En même temps, ils ont disposé de distance en distance des écriteaux informant les ingénieurs et les ouvriers du danger qu'ils couraient en poursuivant les travaux, et ils ont avisé la Compagnie du chemin de fer des mesures qu'ils avaient prises pour faire respecter ce qu'ils considèrent comme leurs droits.

» Naturellement, les travaux ont été immédiatement suspendus. Mais les autorités du comté se sont émues de cet état de choses, et deux des propriétaires, M. Holmes, banquier à Jansen, et M. Wooten, receveur d'impôts, ont été arrêtés pour avoir trempé dans un complot à la dynamite. D'autre part, la Compagnie, se sentant appuyée par les autorités, a fait publier dans les journaux des annonces demandant des hommes de bonne volonté pour continuer la construction de la ligne. »

Une interview avec l'anarchiste Ortiz

Paris, 2 mars. — Le *Soir* publie l'interview immanquable avec Ortiz. Le rédacteur du *Soir* raconte avoir été conduit par un compagnon près d'Ortiz qui se cacherait sous le nom de B... dans une petite maisou voisine de la porte des Thermes. Ortiz aurait déclaré à notre confrère qu'il se disposait à filer afin de se soustraire aux investigations de la police. Il attend pour cela une somme de 200 francs, produit de la vente d'une bicyclette.

Comme notre confrère lui faisait part des soupçons qui pèsent sur lui au sujet de l'attentat de l'avenue de l'Opéra, Ortiz s'est écrié : «C'est épouvantable», en ajoutant aussitôt qu'il allait partir le soir même.

Avant de congédier ce rédacteur, il aurait donné rendez-vous à ses visiteurs dans la soirée, entre 6 et 7 heures, au *Terminus*, ou à minuit (l'heure des crimes) rue des E... à Belleville au cas où il ajournerait au lendemain son départ, mais ni à l'un ni à l'autre des rendez-vous, notre confrère du *Soir* et son guide n'auraient trouvé l'anarchiste qui a disparu.

LETTRE DE BRUXELLES

(*D'un correspondant particulier*)

Bruxelles, 2 mars.

La discussion du budget de la guerre est ouverte. Le général Brialmont, dont les connaissances militaires s'étaient révélées bien supérieures à ses qualités oratoires, a soutenu avec talent la nécessité pour la Belgique de suivre, en présence de l'action des événements, l'exemple de ses voisins et d'être en mesure de se défendre contre l'Allemagne.

Il a été très écouté. Il n'en sera pas moins vivement combattu par ceux qui, au point de vue national et économique, s'opposent, non sans raison, à un accroissement de nos obligations militaires chaque jour grandissantes. La diminution de ces charges, l'expérience le prouve, est d'ailleurs une arme dont les parties se sont tour à tour très utilement servies en Belgique.

Un financier bien connu, mêlé à des affaires françaises a obtenu son concordat; l'homologation en est certaine.

Le procès contre la *Libre Parole* est introduit. Dans un horizon plus restreint, la commune de Boitsfort a été le théâtre d'une lutte sémitique très intéressante. Fort des droits qu'il croyait tenir des services rendus par son frère, de son influence personnelle, de son habileté, un juif, en très belle situation, a brigué les suffrages des électeurs, prétendant aux fonctions de bourgmestre.

Ni démarches, ni argent, n'ont été épargnés par lui. Cette générosité tout intéressée est venue échouer contre la candidature d'un jeune médecin qui lui a opposé son dévouement désintéressé et l'appui que les familles catholiques lui ont naturellement prêté.

La loi électorale suit son évolution. Il importe d'aboutir à bref délai. Le ministre de l'intérieur, très fatigué par les discussions parlementaires, dont la rare activité est reconnue, même par ses adversaires, a dû renoncer à se rendre en Angleterre où il comptait prendre quelques jours d'un repos bien mérité.

Le ministère de l'Agriculture a convoqué le conseil supérieur pour l'examen de plusieurs questions d'un vif intérêt, depuis longtemps à l'examen. Le mal, c'est qu'aucune solution pratique, aucun projet de loi nettement formulé ne sort des bureaux de ce ministère. Une proposition avait été déposée à la Chambre, demandant la suppression de toute garantie en matière de vente des animaux domestiques destinés à la consommation.

Une commission spéciale avait été nommée pour l'examiner. Le rapport de cette commission n'a même pas été imprimé. L'heure est cependant venue de faire quelque œuvre nouvelle et efficace en faveur de l'agriculture belge, si l'on ne veut que quelque jour on ne dise avec raison que le ministère catholique a mis sur la façade de la rue de la Loi une étiquette qui a servi à tromper les électeurs.

Le ministre de l'intérieur sera interpellé sur l'exposition de la Libre Esthétique, ouverte dans les locaux de l'Etat. Le programme a signalé, paraît-il, un dessin sous ce titre *A la mémoire de Vaillant*. Le dessin n'existe pas. Une enquête serait cependant utile, il faut le reconnaître. La libre esthétique n'en accuse pas moins, si on en excepte certains produits que l'on ait dû éliminer sans merci, un art jeune, original, dont *le faire* s'est merveilleusement développé, sans que toutefois il s'inspire d'un idéal supérieur.

C'est une habile sélection qui fait honneur à l'organisateur de cette exposition.

Nous consacrerons à cette manifestation artistique un article spécial.

La polémique entre M. Edmond Piccard et le R.-P. Delattre se poursuit. Il est dangereux de traiter les questions dans lesquelles les longues et patientes études permettent seules de distinguer la vraie voie. La querelle dégénère en discussion de texte.

Les spécialistes seuls s'y intéressent; la brochure du R.-P. Delattre n'en est pas moins une utile réfutation venue à son heure.

Tels sont les événements qui ont marqué cette dernière semaine.

NOUVELLES DU JOUR

Le prince de Galles à l'Elysée

Paris, 2 mars. — Le prince de Galles, arrivé à Paris, s'est présenté inopinément cette après-midi, vers 4 heures 1/2, à l'Elysée, où il a eu, avec M. le Président de la République, un entretien qui n'a pas duré moins de trois quarts d'heure. Une heure après, M. Carnot est allé à l'hôtel Bristol pour rendre au prince sa visite, et ne l'ayant pas rencontré, il s'est inscrit sur le registre des visiteurs.

L'incident de Beauchamp. — Le rôle de M. de Blowitz

Paris, 2 mars. — La *Cocarde* publie une note de son directeur, M. Ducret, retirant l'information concernant le rappel de lord Dufferin comme ayant été donnée à son insu par un de ses collaborateurs qui a été mal renseigné.

La *Patrie*, au sujet de l'incident Beauchamp, maintient que l'indiscrétion n'incombe pas au comte d'Aunay et ajoute que la mesure qui vient d'être prise contre ce dernier pourrait également frapper un ancien ambassadeur d'ici peu.

Paris, 2 mars. — D'après le *Matin* de demain, la communication des incidents de Copenhague aurait été faite au *Figaro* par M. de Blowitz, correspondant parisien du *Times*, ami intime de M. Clémenceau et du comte d'Aunay.

L'incident de Beauchamp et M. Clémenceau

Paris, 2 mars. — Le *Soir* a appris à la *Justice* que M. Clémenceau, qui s'est dit souffrant, va mieux, mais on n'aura pas encore l'article dans lequel il doit répondre aux insinuations qui le visent relativement aux incidents de Beauchamp. Des collaborateurs disent qu'on n'aura rien perdu pour attendre.

Le cours d'Elisée Reclus à Bruxelles

Bruxelles, 2 mars. — La réouverture du cours d'Elisée Reclus a eu lieu sans incident aujourd'hui.

La démission de M. Gladstone

Londres, 2 mars. — Le cri de guerre poussé hier contre la Chambre des lords par M. Gladstone doit être considéré comme un testament politique à son successeur.

Demain, le premier ministre présentera officiellement sa démission à la reine. Après avoir reçu cette démission, la reine est constitutionnellement la maîtresse de faire appeler qui elle veut pour lui confier le pouvoir, mais si celui auquel elle aura confié la direction de l'administration n'obtenait une majorité dans la Chambre des Communes, la dissolution s'imposerait et l'on devrait aller devant le pays.

Quatre noms se présentent au choix de la souveraine : lord Rosebery, lord Spencer, secrétaire d'Etat des Indes et enfin sir William Harcourt, chancelier de l'échiquier. La décision de la reine est prise depuis le moment où M. Gladstone l'a prévenue de son intention de se retirer. Son choix s'est porté sur lord Rosebery qui est tout prêt à accepter le titre de premier ministre.

Il sera donc appelé lundi à Windsor mais il ne s'en suit pas qu'il acceptera immédiatement. En effet, la majorité aux Communes devient douteuse. Si lord Rosebery est au pouvoir, les radicaux semblent bien décidés à se constituer en groupe indépendant, et aussi si la succession de M. Gladstone est donnée à un membre de la Chambre des pairs.

Londres, 2 mars. — La situation reste fort compliquée, en raison de la démission imminente de M. Gladstone. Ce soir, un nouvel incident vient encore augmenter la tension. C'est une lettre de M. Labouchère qui reproche à la Reine de choisir, comme successeur de M. Gladstone, un membre de la Chambre des Lords, sir William Harcourt.

Le choix, dit-il, est une injure à la Chambre des Communes, injure d'autant plus grave au lendemain du jour où M. Gladstone se prononçait pour elle contre l'autre Chambre.

Londres, 2 mars. — On annonce que M. Gladstone aurait présenté sa démission à la reine ce soir. La reine l'aurait acceptée en exprimant ses regrets.

M. Gladstone aurait désigné pour son successeur lord Rosebery, qui doit se rendre demain, à 3 heures, à Windsor.

L'ambassadeur de France à Londres chez la reine Victoria

Londres, 2 mars. — M. Decrais, ambassadeur de France à Londres et Mme Decrais, ont été invités par la Reine au château de Windsor où ils dineront en compagnie de M. et Mme Gladstone et où ils resteront jusqu'à demain.

Un massacre dans l'Inde

Calcutta, 2 mars. — Une troupe anglaise composée de 15 cipayes et d'un nombre égal de personnes attachées à ce détachement a été massacrée à Bardox par la tribu Abor qui a en outre fait une incursion à Buffla et emmené comme prisonniers 19 ouvriers d'une factorerie.

La réforme judiciaire

Paris, 2 mars. — La commission de la réforme judiciaire a examiné la question de savoir si l'on devait limiter, par le texte même de la loi, les catégories de citoyens hors desquelles les juges de paix ne pourraient être choisis ou si l'on devait rendre les fonctions de juge de paix accessibles à tous les citoyens justifiant de leurs capacités, sous des conditions déterminées.

Un amendement tendant à faire admettre les licenciés en droit, ayant exercé pendant deux ans des fonctions électives, a été écarté.

La commission a renvoyé ensuite la discussion à sa prochaine séance.

Assassinat d'un général en Bolivie

Buenos-Ayres, 2 mars. — Des avis de Bolivie annoncent que la populace a tué, à la station d'Urjuni, le général Diza qu'elle accusait de trahison.

La révolution au Brésil

Buenos-Ayres, 2 mars. — D'après une dépêche de Rio-Grande-du-Sud les insurgés auraient été battus à Sarmodi. Il y aurait eu 400 tués et de nombreux prisonniers. Les insurgés auraient perdu une grande quantité d'armes.

L'anniversaire de Léon XIII

Paris, 2 mars. — C'est aujourd'hui l'anniversaire de

BOURSE DE PARIS DU 3 MARS

Cours précéd.	VALEURS	Compt.	Terme	Cours d'ouv.	Cours de 2 h.	Cours de clôt.
99 60	3 0/0	...	...	99 70	99 62	99 70
105 82	4 1/2 0/0	...	...	105 92	105 87	105 87
73 20	Italien	...	...	73 25	73 05	73 05
5000 ..	Banq. de France	...	...	....	....	5000 ..
11 ..	» d'Escompte	...	...	....	....	11 ..
632 ..	Banq. de Paris	...	...	635	630 ..	632 ..
978 ..	Crédit Foncier	...	...	980	981	981 ..
776 ..	Créd. Lyonnais	...	...	....	778	795 ..
....	Crédit Mobilier	...	...	....	....	....
1550 ..	Lyon	...	...	....	....	1557 ..
1560 ..	Nord	...	...	....	1560	1560 ..
....	Panama	...	...	....	....	....
....	Suez	...	...	2772 ..	2765	2772 ..
....	Zaïs	...	...	....	....	....
671 ..	Autrichiens	...	...	....	670	671 ..
250 ..	Lombards	...	...	....	255	256 ..
98 ..	Nord Espagne	...	...	....	98	100 ..
158 ..	Saragosse	...	...	....	152	150 ..
517 ..	Méridionaux	...	...	515 ..	517	517 ..
....	Métaux	...	...	....	....	....
538 75	Rio-Tinto	...	...	517 50	....	538 12
96 1/2	Rio-Tinto	...	...	96 3/8	95 7/32	96 3/16
21 50	Tharsis	...	...	21 1/4	21 99	21 53
619 38	Banq. Ottomane	...	...	617 50	607 50	623 19
65 1/2	Extérieure	...	...	6312 33	63 1/2	63 3/32
268 12	Rio-Tinto	...	...	267 50	268 75	267 50
124 06	Tharsis	...	...	....	124 06	123 75
20 3/4	Portugais	...	...	....	20 ..	21 1/16
....	Consolidés	...	...	....	....	....
....	Russe 1880	...	...	....	....	....
100 05	Russe consolidé	...	...	....	99 85	100 10
85 25	Russe nouveau	...	...	....	85 80	86 15
....	Franc d'Autriche	...	...	....	....	....
....	Dynamite	...	...	....	482 ..	480 ..
....	3 0/0 nouveau	...	...	....	....	....
430 62	Alpines	...	...	....	....	431 25
....	Câbles	...	...	....	....	115 ..
69 60	Russe Orient	...	...	69 60	69 55	69 45
512 ..	Impérial	...	...	....	537 ..	....
....	Mouillier espag.	...	...	....	....	....
....	3 0/0 amortiss.	...	...	....	....	....
....	C. d'Esc. nouv.	...	...	....	....	....
....	Générale	...	...	....	....	....
....	Est	...	...	....	....	....
....	Lyon (obligat.)	...	...	....	....	....
....	Midi	...	...	....	....	....
....	Nord (obligat.)	...	...	....	....	....
....	Orléans	...	...	....	....	....
....	Ouest	...	...	....	....	....
....	Anglais	...	...	....	....	....
....	Autriche or	...	...	....	....	....
....	Belge 3 0/0	...	...	....	....	....
....	Ville d'Amiens	...	...	....	....	....
....	Lille 1860	...	...	....	....	....
....	Lille 1863	...	...	....	....	....
....	Ville de Lyon	...	...	....	....	....
....	V. de Roubaix	...	...	....	....	....
....	Fives-Lille (act)	...	...	....	....	....
....	Téléphone	...	...	....	....	....
....	Voitures 4 0/0	...	...	....	....	....
....	Suez (obligat.)	...	...	....	....	....
....	Cacérès	...	...	....	....	....
....	Asturies	...	...	....	....	....
....	Foncières 1883	...	...	....	....	....
....	Rente Foncière	...	...	....	....	....
....	Cacérès (act.)	...	...	....	....	....
....	Est (oblig.)	...	...	....	....	....
....	Midi (oblig.)	...	...	....	....	....
....	Béthune	...	...	....	....	....
....	Picardie	...	...	....	....	....
....	Nord-Est	...	...	....	....	....
....	Ouest ac	...	...	....	....	....
....	Orléans (oblig)	...	...	....	....	....
....	*Fives-Lille (obl)*	...	...	....	....	....

BOURSE DE LILLE DU 3 MARS

(par fil téléphonique spécial)

VALEURS	Compt	Cours précéd.	VALEURS	Compt.	Cours précéd
			OBLIGATIONS		
Lille 60, r. 400	.. ..	119 ..	Tramw. Nord.	.. ..	432 50
» 63, r. 400	.. ..	128 75	Union lin. N.	.. ..	465 ..
» 68, r. 500	.. ..	513 ..	Gaz de Wazem	.. ..	530 ..
» 77, r. 500	.. ..	504 ..	Ch. d. fer Econ.	.. ..	502 ..
» 84, r. 400	.. ..	495 ..	Demain Anzin.	.. ..	318 25
» 84, 1/4	.. ..	405 ..	Tréllerie	.. ..	507 50
» 87, r. 400	.. ..	404 ..	CHARBONNAGES		
» 90, r. 500	.. ..	500 ..	Anche, 12e	.. ..	10700
Roub.-Tourc.	.. ..	47 ..	Anzin, 100e d.	4350 ..	4350 ..
Amiens	.. ..	122 ..	Blanzy	.. ..	1750 ..
Dép. du Nord	198 25	197 75	Bruay	12410 ..	12412 25
Tourcoing 1878	505 ..	505 ..	Bully-Gren. 5e	2765 ..	2765 ..
Armentièr. 86	.. ..	508 ..	Campagnac	.. ..	655 ..
Douai, libérée	.. ..	509 ..	Carvin	930 ..	932 25
» non lib.	.. ..	502 ..	Courrières, 10e	.. ..	392 ..
Verley, Decr.	.. ..	1345 ..	Crespin	.. ..	158 75
Ch. Platel et Cie	.. ..	500 ..	Douchy	.. ..	2900 ..
Crédit d. Nord	.. ..	500 ..	Dourges	.. ..	7550 ..
H. Devilder	.. ..	1116 25	Drocourt, 1re s.	.. ..	1600 ..
Banq. ré. Nord	.. ..	500 ..	Escarpelle	.. ..	2051 ..
Ch. Esc. Roub.	.. ..	....	Epinac	.. ..	860 ..
Gaz de Wazem	.. ..	512 50	Ferfay	.. ..	450 ..
Le Nord, ass.	.. ..	2800 ..	Flechinelle c. 5	.. ..	375 ..
Union g. Nord	.. ..	455 ..	Flechinelle	.. ..	500 ..
St-Sauv. Arras	.. ..	165 ..	Lens	.. ..	21060 ..
Un. lin. Nord	.. ..	140 ..	Liévin	.. ..	9000 ..
Constr. Anzin	.. ..	....	Marles 30 0/0	.. ..	14000 ..
Ciments franç	.. ..	270 ..	Marles 70 0/0	.. ..	35550 ..
Estrée-Blanch	.. ..	250 ..	Meurchin	4541 25	4750 ..
Tramw. Nord	.. ..	40 ..	Ostricourt	520 25	525 ..
L. Allart, t. p.	.. ..	515 ..	Sincey-le-R.	.. ..	3 75
id. 375 p.	.. ..	....	Thivencelles	.. ..	400 ..
Chem Econom	.. ..	594 ..	Vicoigne et N.	.. ..	17950 ..
Delg